Journal de Roubaix

Cinquante-et-unième Année. — N° 337. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX MARDI 27 NOVEMBRE 1906.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes . . . . . Trois mois..... 5 francs / Six mois..... 9 — / Un an..... 16 —
Le Autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 10, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5;
A Mouscron..... Chez M. Henri Lemaire, rue de la Station ;
A Tourcoing..... Chez M. Verdière, 30, rue Gambetta ;
A Paris et à Bruxelles..... Dans les agences de publicité.
Un numéro à Paris dans toutes les pharmacies des ports et dans les principaux hôtels.

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
Universellement reconnu le meilleur

DRAME A COUPS DE REVOLVER ET DE FUSIL A WATTRELOS

BULLETIN

25 novembre.

M. Ruau, ministre de l'agriculture, a dit dans un banquet à Roye, dans la Somme, que le gouvernement a indiqué dans sa déclaration, l'horaire d'une action qui va commencer.

—x—

Au banquet de clôture du congrès de l'Action libérale à Lyon, M. Piou a prononcé un grand discours.

—x—

Les manifestations organisées pour ce matin, à Paris, par le comité intersyndical avec le concours de la fédération générale du travail, ont échoué.

Un commerçant est mort subitement au cours d'une discussion avec des ouvriers.

—x—

La situation reste toujours inquiétante au sujet des affaires du Maroc.

—x—

M. Etienne, ancien ministre de la guerre a été présenté, par M Constans au Sultan Abdul-Hamid, qui lui a conféré le Grand Cordon de l'Osmanié.

—x—

Deux roubaisiens qui s'étaient endormis sur la voie du tramway à Blandain ont été tamponnés ; l'un d'eux, Charles Lefebvre a été tué sur le coup.

—x—

Un drame sanglant s'est déroulé à Wattrelos. Des rôdeurs, qui assiégeaient un estaminet, ont été reçus à coups de revolver et de fusil. L'un d'eux a été mortellement atteint. Il y a quatre autres blessés.

L'ANARCHIE AU MAROC

La situation. — L'envoi des cuirassés. — En vue de l'action. — L'entente franco-espagnole. — On prépare l'appareillage

Paris, 25 novembre. — On télégraphie de Toulon à l' « Agence Havas » : « La Jeanne-d'Arc », le « Galilée » et le « Forbin » qui sont devant Tanger depuis longtemps et ont besoin de passer au bassin vont revenir incessamment. Ils seront remplacés par des unités plus fortes que l'on met actuellement en état de partir pour le Maroc. On pourrait croire, d'après cette dépêche, que les unités dont il s'agit pour remplacer « La Jeanne-d'Arc », le « Galilée » et le « Forbin » sont indépendantes de la division qu'on dit prête à appareiller. S'il faut en croire le « Temps » confirmé d'ailleurs par la « Liberté », il n'en est rien. Le « Suffren », le « Saint-Louis » et le « Charlemagne » dont dit notre confrère la date de départ pour Tanger n'est pas encore fixée, sont en effet destinés a y remplacer les bâtiments qui s'y trouvaient déjà. Le gouvernement a décidé cette substitution pour qu'il y ait au Maroc des navires frais qui ne soient pas fatigués par un long séjour à la mer.

L'accord franco-espagnol

Pour ce qui est des pourparlers poursuivis avec l'Espagne en vue d'une entente sur les mesures éventuelles qui pourraient s'imposer (pourparlers dont parlait hier la note communiquée à l'issue du Conseil des ministres), le « Temps » précise ainsi les formes d'action prévues par l'accord franco-espagnol et pour lesquelles, dit-il, plusieurs des puissantes signataires de l'acte d'Algésiras ont fait d'avance connaître leur approbation : Présence de bâtiments de guerre dont les compagnies de débarquement réunies fourniront un effectif d'environ 800 hommes ; si la situation l'exigeait, envoi de corps de débarquement s'élevant pour chacune des deux puissances à 1.000 ou 1.200 hommes, soit en tout avec les fusiliers marins, une force de 3.000 hommes. Le détachement espagnol serait prélevé sur la garnison de Cadix, le détachement français sur le 19e corps d'armée à Alger et très probablement sur la division d'Oran. Dans aucun cas les troupes de débarquement ne feraient acte d'occupation ; l'objet de leur mission se bornerait à mettre leur appui au service du Pacha de Tanger et à rétablir son autorité ébranlée par Raisouli. Aucun drapeau espagnol ou français ne serait arboré sur les monuments. L'action du contingent mixte serait limitée à Tanger et à sa banlieue.

Les préparatifs

En ce qui concerne les préparatifs, l'« Agence Havas » a publié dimanche soir le télégramme suivant :

Toulon, 25 novembre. — L'appareillage des trois cuirassés *Suffren, Saint-Louis* et *Charlemagne*, n'a pas eu lieu aujourd'hui et, comme on le prévoyait, s'il y a lieu il ne s'effectuera pas avant demain. En ce cas, toutes les dispositions de départ ordonnées par le gouvernement sont prises. La journée d'aujourd'hui a été occupée à les compléter et à les parfaire. De nouveaux bestiaux ont été montés à bord et des rechanges en boîtes pharmaceutiques et approvisionnements médicaux ont été embarqués. Des bruits contradictoires circulent ; mais les autorités maritimes se montrent fort réservées. Suivant certains bruits, un de nos régiments d'infanterie coloniale, le 4e, le 8e ou le 22e pourrait être appelé à fournir des détachements de débarquement à envoyer à Tanger.

INFORMATIONS

M. Jonnart en France

Marseille, 25 novembre. — M. Jonnart, gouverneur de l'Algérie, est arrivé cet après-midi, à quatre heures, par le paquebot *Duc de Bragance*, courrier rapide d'Alger, accompagné de M. Aynard, directeur de son cabinet civil. Il est reparti, ce soir, à huit heures pour Paris.

Les perquisitions au « Nouvelliste de Bretagne »

Paris, 25 novembre. — M. Louis Coudurier, rédacteur en chef de la *Dépêche de Brest*, vient d'adresser à M. Dubar, président du Syndicat de la Presse républicaine départementale, une lettre sur la question soulevée par les perquisitions opérées dans les bureaux du *Nouvelliste de Bretagne*. Il demande que le syndicat émette un vote de blâme contre de semblables pratiques et un vœu pour qu'elles ne se renouvellent pas.

M. Etienne décoré par le Sultan

Constantinople, 25 novembre. — Le Sultan a reçu hier en audience privée M. Constans, ambassadeur de France, qui lui a présenté M. Etienne, ancien ministre de la Guerre, et Mme Etienne. Abdul-Hamid a conféré à M. Etienne le grand cordon de l'Osmanié avec brillants et à Mme Etienne le grand cordon du Chefakat. Il semblait très fatigué.

La Séparation de la commune et de l'Eglise

Trieste (Dalmatie), 25 novembre. — Le Conseil municipal a décidé par 122 voix contre 121 et deux abstentions la séparation complète de la commune et de l'Eglise. Tous les emplois rétribués par le budget du culte sont rayés ou réduits.

Les Polonais et la Prusse

Posen, 25 novembre. — Mgr de Stablewski, archevêque de Posen, est mort subitement hier soir. Il était l'âme du mouvement qui se propage chaque jour davantage en Pologne contre l'obligation de l'enseignement religieux en langue allemande imposée aux Polonais.

CHOSES ET AUTRES

Entre femmes de députés.

— Comment ! exclame l'une, vous n'avez pas encore votre fourrure ?

— Hélas ! non, j'ai eu beau dire à mon mari que j'en avais bien besoin, il a fait comme il fait quelquefois à la Chambre.

— Quoi donc ?

— Il a repoussé l'urgence !

—x—

Un électeur, ironiquement, à son député :

— Pendant que vous y étiez, vous auriez pu pousser l'indemnité jusqu'à trente mille francs !...

Et le député, avec le plus grand sérieux :

— Mon ami, les meilleures réformes ne peuvent pas se faire en un jour !...

Le Congrès de l' « Action libérale »

La clôture. — Le banquet. — Un discours de M. Piou. — Les libertés menacées. — L'attitude à prendre. — La République idéale. L'union dans l'Action.

Lyon, 25 novembre. — Le congrès de l'Action libérale populaire a donné aujourd'hui le banquet de clôture de ses travaux.

A la table d'honneur autour de M. Piou, parmi

M. PIOU

les personnalités présentes on remarquait MM. Depontbriand, l'amiral de Cuverville, de Las Cases, sénateurs, Adigard, Guyot de Villeneuve, le marquis de l'Estourbeillon, de Boissieu, Paulmier, de Gailhard-Bancel, Lerolle, Ollivier, Edmond Leblanc, Amédée Reille, députés, Féronvrau du comité directeur, les généraux de Chalendar et de Serezin, etc. Au dessert, M. Piou a pris la parole.

Discours de M. Piou

Les congressistes, a dit l'orateur, sont plus résolus que jamais à revendiquer les garanties constitutionnelles qu'ils estiment indispensables et une application toujours plus large de la justice sociale. La première et la plus menacée de toutes ces libertés est, on le sait, la liberté de conscience. Elle est en péril quand l'Etat athéiste s'érige en représentant de la communauté des fidèles et prétend lui imposer un culte organisé à sa façon. Elle est en péril, quand l'Etat spoliateur met une main sacrilège même sur les fondations faites pour honorer les morts et leur assurer des prières. Mais en dépit des mensonges et des perfidies la vérité se fait jour dans les esprits ; l'accord s'est maintenu dans les rangs des catholiques. Les efforts faits jusqu'à présent pour appliquer le divorce définitif de l'Eglise et de l'Etat n'ont abouti qu'à des essais pitoyables. Le 11 décembre 1906 marque la première étape de la séparation, le 11 décembre 1907, verra celle de la séparation intégrale.

L'orateur estime que l'église ne peut pas céder. Il rappelle l'application des lois sur les congrégations et la fermeture de 16.000 écoles. Il estime que la justice et la vérité finiront par triompher de l'arbitraire et de la force.

M. Piou défend ensuite son groupe des accusations de complot et de conspirations.

« La vieille religion des ancêtres, dit-il, a, durant trop de siècles pétri l'âme française pour en être réduite aux expédients et à courir les aventures. »

Il continue :

» L'Eglise a toujours pris pacifiquement sa revanche sur les excès qui ont voulu l'atteindre. Nous espérons encore la pacification quand même ; pourtant nous ne cesserons de réclamer la liberté pour notre foi et la paix pour notre patrie. Jamais nous n'abaisserons notre religion à en faire une arme politique ; nous ne tendrons pas de piège à la République ; nous ne demandons qu'un gouvernement national au lieu d'un gouvernement de secte. Nous entendons ne point être exclus du droit commun et vivre libres sous des lois justes. Que la démocratie ait pour bases la justice, la tolérance, la liberté, l'indépendance de la conscience, et la République trouvera en nous des auxiliaires. L'égoïsme et la haine sont les deux grandes plaies des sociétés arrivées à la richesse. Si tous nous nous entendons, sinon pour les guérir au moins pour les cicatriser nous accomplirons la plus profonde et la plus sainte des révolutions. »

Si nous réussissions, les libres-penseurs s'apercevraient qu'ils ont aidé à fonder une secte chrétienne, mais ils sont assez patriotes, j'espère, pour se consoler de la faillite de leurs doctrines par le spectacle de la concorde reconquise. Comme nous, ils seront fiers de voir la France nouvelle reprendre sa vocation historique et redevenir dans le monde ce qu'elle a été pendant tant de siècles : un objet d'admiration et d'envie.

M. Piou, après ce discours, est l'objet des acclamations répétées de l'assistance.

Autres discours

Plusieurs orateurs ont pris ensuite la parole.

M. Repiquet, sénateur du Rhône, a préconisé l'union dans l'action. M. Amédée Reille a dénoncé les périls du matérialisme et de l'athéisme envahissants. Il a renvendiqué pour l' l'Eglise la liberté.

M. le marquis de l'Estourbeillon a apporté le salut des provinces de l'Ouest. L'orateur salue ensuite M. Piou qui a engagé la lutte pour défendre nos traditions et nos autels, il boit à la conquête de l'autonomie morale des provinces françaises et à la sauvegarde de la liberté intangible de notre vieille France.

M. de Las Cases a salué les femmes de France qui font œuvre d'action et d'énergie ; l'amiral de Cuverville a dit qu'il faut au navire de l'Etat le pilote suprême qui d'en haut dirige ses destinées. Gardons dans nos cœurs, dit-il, ces mots gravés sur l'avant de nos bateaux : pour Dieu pour la Patrie.

Enfin, après un toast de M. Lebail, de Lyon, les congressistes se sont ensuite séparés.

Mgr DELAMAIRE

Le docteur Lancry, de Dunkerque, collaborateur habituel de la « Justice Sociale », note, dans ce journal, les premiers actes du nouveau coadjuteur de Cambrai. Voici des extraits de son article qui seront lus avec intérêt :

« MONSEIGNEUR DELAMAIRE. — L'accueil fait à Monseigneur Delamaire, archevêque coadjuteur de Cambrai, a été plutôt froid dans la presse régionale. La *Semaine* de Cambrai a été d'une réserve que ses amis eux-mêmes ont remarquée. La *Dépêche* de Lille suivait la même ligne de conduite. Seul, le *Journal de Roubaix* s'est risqué dans quelques paroles d'espérance.

» On savait-que notre nouveau coadjuteur était quelqu'un ; qu'il avait été choisi par le Saint-Père après avis d'une notable partie de l'episcopat français et contre le vœu de l'ancienne administration. Quelle serait son attitude, quels seraient ses actes ?

» PREMIER ACTE ÉPISCOPAL. — On raconte — je n'y étais pas — que lors de son arrivée à Cambrai, le Chapitre (?) avait, dans l'église métropolitaine de Cambrai, dressé trois trônes épiscopaux : l'un pour Monseigneur Sonnois, absent, et destiné à rester vide, et deux autres, sur les côtés, l'un pour l'évêque auxiliaire, l'autre pour l'archevêque coadjuteur. Or Monseigneur Delamaire alla, au grand ébahissement du Chapitre, s'asseoir sur le trône vaquant de l'archevêque.

» Ce fait, dont je n'ai pas vérifié l'exactitude, mais qui me paraît tout naturel, fit l'objet de tous les commentaires dans les milieux catholiques du diocèse.

» DEUXIÈME ACTE ÉPISCOPAL. — Mgr Delamaire nomma comme archidiacre des Flandres, M. le curé Lamand, doyen de Gravelines, qui n'était pas chanoine. J'ignore si ce choix a une signification, mais il doit en avoir une, car la *Semaine Religieuse* de Cambrai a enregistré le fait sans le moindre commentaire... Ce qui, pour nous, est le plus éloquent et le plus significatif des commentaires.

» TROISIÈME ACTE ÉPISCOPAL. — Mgr Delamaire a envoyé une dépêche de chaleureuse approbation au Congrès international des jardins ouvriers. Cette dépêche fut-elle adressée à Monseigneur Amette ou à l'abbé Lemire ? Je ne sais pas au juste, étant occupé quand on en donna lecture. Quoiqu'il en soit, si quelque discrète que soit cette approbation, tout au moins à l'œuvre des Jardins ouvriers, c'est là un gros événement dans le diocèse, puisqu'il n'y eut pas quatre prêtres dans l'arrondissement d'Hazebrouck *qui osèrent adhérer au Congrès.*

» CINQUIÈME ACTE ÉPISCOPAL. — L'autre jour, paraît-il, Sa Grandeur convoqua à Lille tous les doyens du diocèse. Pour quoi faire ? Je n'en sais rien. Mais voici le bruit qui court : Sa Grandeur aurait signifié à tous les doyens qu'ils devaient encourager et favoriser toutes les œuvres catholiques *sans exception*.

» Si le fait est exact, c'est un gros, un très gros événement, du moins chez nous, où le bien était ce qui plaisait, et le mal, ce qui déplaisait à son curé.

» SIXIÈME ACTE ÉPISCOPAL. — Enfin Mgr Delamaire a pris la présidence du Congrès catholique de Lille, ce fameux Congrès, où, depuis plus de dix ans, nous n'allions plus perdre notre temps ni nous faire de la bile.

» Monseigneur Delamaire a dit à ces messieurs, en termes huilés, quelques bonnes *vérités*, par exemple qu'ils piétinaient sur place, qu'ils étaient un état-major sans troupes, et il a jeté les bases d'une organisation catholique dans le diocèse.

» Enfin, dans le discours de clôture, l'archevêque a parlé clair et net sur la loi de séparation, sur la ligne de conduite à suivre, etc., etc. Il a soulevé les enthousiasmes de tous, sans exception.

» NOUS AVONS UN CHEF. — L'impression unanime de tous les congressistes est que nous avons un chef, un évêque plein de zèle apostolique et un homme intelligent et à la hauteur de la situation. Et il n'est plus personne, aujourd'hui, dans le diocèse, qui ose regretter le choix de Monseigneur Delamaire comme coadjuteur de Cambrai.

» QUEL SOULAGEMENT MES AMIS ! — Aussi quel soulagement pour nous, les catholiques sociaux ! Depuis la maladie de notre vénérable archevêque, Monseigneur Sonnois, nous vivions sous le régime d'un directoire sans fermeté et sans esprit de suite.

» Ce qui était bien dans une paroisse était mal dans une autre, et la *Semaine Religieuse* de Cambrai tenait tout le clergé sous le régime de la terreur.

» Désormais, nous allons savoir sur quel pied danser, et nous aurons à Cambrai, où l'on dédaignait même de nous connaître, tout au moins le droit à la justice.

» MONSEIGNEUR DELAMAIRE. — J'ai connu autrefois Monseigneur Delamaire à Paris, quand j'étais paroissien de Saint-Médard où il était vicaire de M. le curé Jouan. La caractéristique de l'abbé Delamaire — *un parisien de Paris* — était le zèle apostolique, l'audace et l'intelligence, dans ce quartier populaire tout voisin de la rue Mouffetard.

» Depuis un mois qu'il est chez nous, Monseigneur Delamaire a déjà presque rétabli l'union entre les catholiques.

» C'est l'archevêque qu'il nous fallait. Que le Pape, et tous les évêques qui l'ont conseillé, soient bénis de nous l'avoir donné.

» Dr LANCRY. »

PAROLES SÉVÈRES

L'œuvre de la Chambre

Comme la vérité est toujours bonne à dire, elle est de même toujours bonne à souligner partout où elle se trouve et d'où qu'elle vienne. Sous le simple titre « Attendons », il vient de paraître dans le « Travailleur » — organe officiel, ainsi qu'on sait, de la Fédération du Nord du Parti socialiste — un article qui caractérise justement la politique de duperie et d'anticléricalisme de ces dernières années. Si les ouvriers n'y prennent garde, dit le « Travailleur », on continuera à leur servir du curé au lieu d'aborder les réformes urgentes.

Au reste voici cet article :

« Véritablement, si la Chambre veut faire quelque chose, il est temps qu'elle s'y mette ! Depuis six mois qu'elle fonctionne, le résultat de son travail est un peu maigre. Le plus clair de sa besogne ça été le vote de l'affichage de trois discours, coût quelques centaines de mille francs, un point, c'est tout.

» Et dame, c'est insuffisant.

» La masse ouvrière ne se paye pas de bons mots et de belles figures de rhétorique ; elle veut qu'on améliore quelque peu son sort, afin de lui permettre de lutter plus efficacement pour son affranchissement moral et matériel, et elle se moque pas mal du talent oratoire d'un Clémenceau, d'un Briand et d'un Viviani.

» Depuis quelques années, la mode a été de servir du curé, et en bons gérants des affaires de la bourgeoisie, les gouvernants en ont mis une réserve de côté pour la faire passer à nouveau devant les yeux des prolétaires, afin de leur faire oublier leurs revendications économiques. Mais ceux-ci enverront ces plats à la balançoire ; ils sont rassasiés de prêtres, ils en regorgent !

» Ce qu'ils veulent, ce sont des lois sociales : des réformes profondes dans notre système fiscal, afin de les exonérer des impôts directs et indirects qu'ils payent illégitimement, et une caisse de retraite pour finir leurs vieux jours dans le calme et la sérénité du lendemain assuré !

» Ah ! c'est là que nous allons voir les forts à bras de la bourgeoisie anticléricale ! C'est là que nous allons constater si les membres de la majorité frapperont sur les coffres-forts capitalistes avec autant d'ardeur qu'ils ont frappé sur les bénédictines. C'est là que l'on va voir si tous ces maçons plus ou moins francs, mis au pied du mur parlementaire, vont faire de la besogne utile.

» Nous les attendons à l'œuvre. »

APRÈS LA SÉPARATION

Les adresses des catholiques étrangers

Paris, 25 novembre. — La « Semaine religieuse de Paris » dit que les catholiques de Londres ont envoyé, au cardinal Richard et au clergé français, dans un magnifique écrin, une adresse exprimant la conviction que la persécution ne détruira pas le catholicisme français. Des adresses ont été envoyées également par les évêques de Sardaigne, de la province de Naples et par l'archevêque d'Avila (Espagne).

La diocésaine de Bordeaux

Rome, 25 novembre .— Un personnage autorisé questionné sur la note de l'« Osservatore » relative à la diocésaine de Bordeaux la commente ainsi :

« Le Pape n'approuvera ni ne désapprouvera Mgr Lecot. S'il s'était agi d'un évêque et non d'un cardinal, il l'aurait vraisemblablement désapprouvé ; mais vous pouvez être certain qu'il gardera le silence sur la diocésaine de Bordeaux, et vous pouvez conclure aussi que l'exemple de Mgr Lecot ne sera pas suivi. »

Le Ministre de l'Agriculture dans la Somme

Un discours du ministre. — M. Ruau parle de la déclaration ministérielle

Roye, 25 novembre. — M. Ruau, ministre de l'Agriculture est arrivé ici ce matin et a inauguré les nouvelles salles de l'hospice. Il était accompagné des représentants du ministre de l'Intérieur et du ministre de la Guerre. Après la cérémonie, un banquet a eu lieu au théâtre.

Au dessert, M. Klotz, député de la Somme, a pris la parole pour attirer l'attention du ministre sur les besoins agricoles de la région, et en lui demandant de les protéger par des tarifs douaniers.

M. Ruau, a répondu que les tarifs de 1892 sur les sucres et le blé étaient intangibles. Quant à la culture des oléagineux, le gouvernement a assuré les populations de la Somme de son concours, et de ses encouragements.

Le ministre a ensuite fait allusion à la déclaration ministérielle, disant qu'elle n'a pas été un inventaire de stériles promesses, mais l'horaire d'une action qui va commencer. Le gouvernement réalisera ses promesses.

M. Ruau n'a quitté le banquet que pour aller inaugurer avec précipitation le stand de tir. Il est revenu immédiatement à l'Hôtel de Ville où un vin d'honneur lui était offert. Il est reparti à 4 heures 50.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

Les manifestations à Paris

Paris, 25 novembre. — Les diverses manifestations organisées ce matin par le comité intersyndical, de concert avec diverses organisations fédérales, n'ont pas obtenu plus de succès que celles de dimanche dernier.

Un très important service d'ordre avait d'ailleurs été organisé dans tous les quartiers de Paris, et on ne signale aucun incident sérieux.

Vers neuf heures et demie, un groupe d'une cinquantaine de manifestants s'est arrêté devant un bazar du boulevard des Batignolles, en criant : « Fermeture ! » A l'arrivée de la police, les manifestants se sont dispersés.

L'après-midi, quelques manifestations isolées ont eu lieu, suivies de quelques arrestations pour bris de vitres.

Mort subite d'un commerçant

Paris, 25 novembre. — Cet après-midi, un commerçant du faubourg Saint-Antoine, M. Vrignaud, marchand de meubles, est mort subitement au cours d'une discussion qu'il avait avec des ouvriers, au sujet du repos hebdomadaire.

FAITS DIVERS

UNE EXPLOSION DE DYNAMITE

Quinze cartouches de dynamite ont explosé tuant deux ouvriers carriers qui avaient allumé du feu pour les faire sécher

Roanne, 25 novembre. — Un grave accident s'est produit à Saint-André-d'Apchon, sur la route d'Arçon.

Le nommé Duvernois travaillait avec ses trois fils, Jean-Marie, Eugène et Pierre, à extraire de la pierre dans une carrière. Ayant besoin de recourir à la dynamite, Eugène et Pierre allumèrent du feu pour faire sécher les cartouches humides.

Tout à coup, une explosion formidable se produisit. Quinze cartouches explosèrent, soulevant des débris de toutes sortes et renversant les deux jeunes gens.

Relevées immédiatement, les victimes furent transportées à leur domicile.

Pierre, le corps tout déchiré, succomba deux heures après de terribles souffrances. L'état d'Eugène est désespéré.

POUR DÉFENDRE SA MÈRE

Un jeune homme voyant sa mère maltraitée saute sur son beau-père et l'étrangle dans une lutte désespérée qu'il a soutenue avec lui

Besançon, 25 novembre. — Hier soir, à neuf heures, au village de Grange-Depenoy, un ouvrier nommé Edmond Humbert, âgé de quarante-cinq ans, rentrait chez lui ivre et suivant son habitude commençait à malmener sa femme. Le fils de cette dernière voulut défendre sa mère et sauta sur son beau-père. Ils roulèrent tous deux à terre et dans la lutte renversèrent la table et la lampe qui était dessus.

Lorsque Mme Humbert eut réussi à refaire de la lumière, son mari gisait sans mouvement. L'enfait l'avait étranglé. La mère et le fils, perdant la tête, chargèrent le cadavre sur une brouette et le transportèrent sur la route.

Le lendemain, ils déclarèrent à la gendarmerie que Humbert gisait mort sur la route, probablement à la suite d'un accident.

L'enquête n'eut pas de peine à établir la vérité. Le fils a été arrêté. La mère a été laissée en liberté.

Mme Humbert était mariée en secondes noces et son fils était du premier lit.

DOUBLE SUICIDE A PARIS

Paris, 25 novembre. — Le commissaire de police du quartier du Val-de-Grâce a été appelé vers une heure pour constater le double suicide de deux voyageurs descendus hier dans un hôtel situé au numéro 44 du boulevard Saint-Michel.

Ce sont les époux Pierson, demeurant à Marcey, près d'Avranches (Manche).

Mme Pierson avait la tempe trouée d'une balle de revolver et était morte à l'arrivée du commissaire.

Son mari, frappé également d'une balle de revolver, râlait. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Les époux Pierson étaient sexagénaires.

VOL EN WAGON

On mande de Toulouse qu'un vol de bijoux d'une valeur de 36.000 francs a été commis dans l'express numéro 116. Deux malles de fer, appartenant à Lady Blood, Anglaise, venant de Marseille, et allant à Biarritz, ont été fracturées et vidées. Elles contenaient des bracelets, des pendants d'oreilles, des bagues et une rivière de pierres précieuses.

La propriétaire s'est aperçue du vol en s'arrêtant à Toulouse. Le signalement des bijoux a été envoyé dans les gares.

UN

DRAME SANGLANT

à Wattrelos

TROIS RODEURS DE FRONTIÈRE REÇUS A COUPS DE FEU ET BLESSÉS. L'UN D'EUX EST MORTELLEMENT ATTEINT.

Une ancienne vengeance. — Une scène de désordre au Moulin-Tonton. — L'estaminet « Au rendez-vous des charbonniers » assiégé par les rôdeurs. — Un locataire est blessé d'un coup de chope. — Pour défendre son père une jeune fille tire trois coups de revolver et blesse un repris de justice. — Un autre reçoit du cabaretier une charge de plomb dans le flanc. — Une passante légèrement blessée.

Le quartier du Moulin Tonton vient d'être, une fois de plus, le théâtre d'un drame causé par les rôdeurs de frontière qui pullulent à cet endroit. Pour assouvir une vengeance, trois d'entre eux sont allés, dimanche après midi, chercher querelle à un cabaretier. Menacés, ce dernier et sa fille se sont défendus à coups de revolver et de fusil. Les rôdeurs ont été blessés tous les trois et l'un d'eux se trouve en danger de mort. Voici des détails sur cette affaire qui a mis en émoi tout le quartier.

Les rôdeurs de frontière se souviennent

Il y a environ quatre ans, un malfaiteur très dangereux, Désiré Capart, était condamné par la Cour d'assises à 8 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour pour vol qualifié commis au Crétinier. Parmi les personnes qui témoignèrent contre l'accusé devant le jury se trouvait Mme Jules Meulebrouck, cabaretier à l'enseigne « Au rendez-vous des charbonniers », route du Mont-à-Leux, entre l'Union et le Sapin-Vert.

Les amis de Capart ne devaient pas lui pardonner cette intervention. Il y a trois ans, trois rôdeurs pénétraient chez M. Meulebrouck, qui était absent. Comme ils étaient ivres, la cabaretière, née Sophie Vanbatten, refusa de leur donner à boire, ce qui les mit en fureur. Les locataires, appelés à l'aide par Mme Meulebrouck, descendirent et l'un d'eux, Henri Fleurquin, déchargeur, fut tué d'un coup de couteau.

L'an passé, dans la nuit du 17 au 18 juillet, une bande venait faire le sac du même estaminet et y commettait pour 400 francs de dégâts.

La troisième tentative date d'hier ; elle ne fut pas aussi heureuse pour les escarpes que les précédentes.

Trois singuliers clients

Vers trois heures et quart de l'après-midi, trois individus entraient « Au rendez-vous des charbonniers ». Ils étaient saoûls tous les trois, ce qui ne les empêcha pas de demander à boire à crédit. La cabaretière refusa. Son mari dînait avec ses enfants et les locataires dans la cuisine, séparée de la salle d'estaminet par un couloir.

Mme Meulebrouck avait reconnu dans ses clients trois dangereux rôdeurs, entre autres Emile Coudyser, dit « Bougre », et Alphonse Vermassen. Comme il arrive presque toujours en pareil cas, ils passèrent leur mauvaise humeur sur le mobilier, voulant renverser le piano automatique et le comptoir. Pendant ce temps, Emile Coudyser pénétrait dans la cuisine et provoquait le cabaretier en ces termes : « Eh bien ! fainéant, on n'est plus bon pour trois chopes ? » — « Je ne donne pas à boire à crédit à des crapule ! » répondit-il.

Un premier blessé

Puis, aidé d'un locataire, M. Edmond Stockman, 34 ans, briquetier, il repoussa l'ivrogne dans le couloir, tandis que la caberitère chassait de l'estaminet les deux autres. L'un d'eux s'était armé d'une chope. Il en frappa violemment le locataire qui reçut au front une plaie large de six centimètres.

Ce premier exploit accompli, le trio partit en proférant des menaces de mort. « Il y a longtemps que tu dois être pu, dirent-ils, au cabaretier.

Craignant, non sans raison, un retour offensif de la bande, M. Meulebrouck s'empresse alors d'aller chercher son revolver et son fusil qu'il dépose sur la table de la cuisine. La précaution n'était pas superflue, car les malandrins, en sortant de chez lui, se sont rendus à l'estaminet voisin « A la bonne bière », tenu par Mme veuve Farine-Corman, et ils en sont bientôt sortis, tout en enlevant les volets des maisons occupées par M. Pierre Vanoverberghe et Mme veuve Clémentine Picke.

Le cabaret assiégé

Ainsi armés, ils reviennent menaçants vers l'estaminet « Au rendez-vous des charbonniers », pour en faire un siège en règle. Alphonse Vermassen vient se placer devant la vitrine du cabaret. Un autre, connu sous le sobriquet de « La Fuite » va vers la fenêtre de la cuisine et tous deux donnent de formidables coups de volet dans les vitres.

Quant à Emile Coudyser, il est entré dans l'estaminet. Il insulte le cabaretier et le provoque : « Fainéant, dit-il, je suis là, est-ce que tu es prêt ? » Et il s'avance vers lui pour le frapper.

Mais Jules Meulebrouck, qui se tient sur la défensive, braque son revolver sur l'assaillant et presse deux fois la détente. Mais les deux coups ratent.

Sauvé par sa fille

Coudyser, décontenancé, hésite un moment à